



Réhausse du barrage de Saint Géraud pour l'Institution Interdépartementale du Barrage de Saint Géraud

Type de contrat : Mandat

Montant de l'opération : 3 100 000 € HT

Fin des travaux : 2028

Équipe Maîtrise d'œuvre : Safège SAS

BESOIN DU DONNEUR D'ORDRE

L'Institution Interdépartementale du Barrage de Saint-Géraud a engagé des études puis des travaux visant à augmenter la capacité de stockage de l'ouvrage. L'objectif est d'adapter le barrage aux évolutions hydrologiques et de sécuriser la disponibilité de la ressource en eau, notamment en période d'étiage. Au fil des études, plusieurs évolutions réglementaires sont intervenues, rendant nécessaire l'élaboration d'un dossier d'autorisation complet incluant une étude environnementale, des inventaires faune-flore ainsi que les procédures DUP et DIG. Par ailleurs, le programme initial, fondé sur une étude ancienne, a dû être actualisé pour intégrer les contraintes techniques et les besoins actuels.

Ces ajustements ont conduit à faire évoluer les missions confiées à THÉMÉLIA, qui a fait réaliser les études environnementales complémentaires, la mise au point de différentes hypothèses d'évolution du projet et qui a effectué la renégociation des contrats déjà engagés.

MISSIONS DE THÉMÉLIA

- ➔ Définition des conditions administratives et techniques selon lesquelles les ouvrages seront étudiés et réalisés
- ➔ Gestion du contrat de maîtrise d'œuvre
- ➔ Approbation des avant-projets et accord sur le projet
- ➔ Préparation du choix des entreprises de travaux et établissement, signature et gestion desdits contrats
- ➔ Versement de la rémunération de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux et plus généralement de toutes les sommes dues à des tiers
- ➔ Suivi du chantier sur les plans techniques, financiers et administratifs
- ➔ Réception de l'ouvrage

Ainsi que l'accomplissement de tous les actes afférents à ces attributions

